



ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
À l'hôtel de ville à 18 h 30
31 août 2026

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Parole au public (1^{ère} période);
4. Octroi. Contrat pour la mise à niveau des sentiers du Centre Nature 4 Saisons – phase II;
5. Contrat gré à gré. Abattage d'arbres morts sur le territoire de Coteau-du-Lac;
6. Mandat à l'Union des municipalités du Québec « UMQ ». Regroupement d'achats pour la fourniture et livraison des équipements de sécurité incendie 2026;
7. Dépôt. Rapport d'activités du trésorier. Élections municipales du 2 novembre 2025;
8. Avis de motion. Règlement modifiant l'annexe « B » du règlement #325 relatif à la tarification des biens, services et activités de la Ville de Coteau-du-Lac ;
9. Dépôt. Projet de règlement #325-5 modifiant l'annexe « B » du règlement #325 relatif à la tarification des biens, services et activités de la Ville de Coteau-du-Lac;
10. Parole au public (2^e période);
11. Levée de la séance.